

Dossier formation

L'apprentissage dans les formations sociales en région Centre-Val de Loire



A la rentrée de 2016, 800 formations par apprentissage sont proposées en région Centre-Val de Loire pour près de 350 diplômes. Au sein de cette offre de formation, l'accès aux métiers du secteur social est également promu avec 13 filières ouvertes sur 24 sites géographiques. 248 apprentis se formaient ainsi dans l'une de ces filières en travail social (service social, éducation spécialisée, animation sociale).

Les diplômes d'Etat sont les diplômes phares du social, 8 sont présents en région, dont le diplôme d'Etat de moniteur-éducateur et celui d'éducateur spécialisé, qui comptabilisent un nombre élevé d'apprentis (respectivement 51 et 40 en 2016). Cependant, c'est le CAP « Petite enfance » qui regroupe le plus grand nombre de formés (37% des effectifs). Cette filière de formation est également l'une des rares à enregistrer une hausse du nombre d'apprentis, dans un contexte marqué par une baisse des effectifs formés.

L'apprentissage dans les formations sociales se caractérise par plusieurs spécificités : une forte féminisation, une prépondérance du niveau III de formation (équivalent à BAC + 2) au détriment du niveau V notamment, un âge moyen plutôt élevé en lien avec le niveau de formation. Notons que plus d'un tiers des jeunes étaient dans la vie active (en emploi ou au chômage) avant d'entrer en apprentissage.

L'apprenti est à la fois apprenant dans un CFA et salarié dans l'entreprise qui l'accueille, sous contrat de travail. Ce statut nécessite bien souvent une certaine mobilité géographique entre les lieux de résidence, de formation et de travail. L'étude montre que si le lieu de formation est parfois éloigné du domicile, en revanche le maître d'apprentissage se situe plus près du domicile du jeune. Notons également que les formations sociales en apprentissage se concentrent dans trois départements principalement : l'Indre-et-Loire, le Loiret et l'Eure-et-Loir.

Les formations sociales proposées en contrat d'apprentissage en région Centre-Val de Loire en 2016

Formations de niveau V	• Diplôme d'Etat	Aide médico-psychologique (DEAMP)	18 mois de formation
	• CAP	Accompagnement éducatif petite enfance (CAP Petite enfance)	24 mois de formation
Formations de niveau IV	• Diplôme d'Etat	Moniteur-éducateur (DEME)	24 mois de formation
	• Diplôme d'Etat	Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)	24 mois de formation
	• BAC PRO	Services de proximité vie locale (BAC PRO SPVL)	24 mois de formation
	• BPJEPS	Animation sociale (BPJEPS AS)	12 mois de formation
Formations de niveau III	• Diplôme d'Etat	Assistant de service social (DEASS)	36 mois de formation
	• Diplôme d'Etat	Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	12 mois de formation
	• Diplôme d'Etat	Éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	36 mois de formation
	• Diplôme d'Etat	Éducateur spécialisé (DEES)	36 mois de formation
	• Diplôme d'Etat	Éducateur technique spécialisé (DEETS)	36 mois de formation
	• BTS	Economie sociale familiale (BTS ESF)	24 mois de formation
• BTS	Services et prestations des secteurs sanitaire et social (BTS SP3S)	24 mois de formation	

ORGANISMES DE FORMATION ET FORMATIONS SOCIALES

A la rentrée 2016, 24 actions de formation sont ouvertes en apprentissage dans le secteur social, dans 13 unités de formation

A la rentrée 2016, 24 actions de formation dans le champ du social sont proposées en apprentissage dans la région Centre-Val de Loire. Le CFA (Centre de formation d'apprentis) du social et médico-social, qui regroupe l'ITS, l'ERTS, l'IRFSS et deux MFR, totalise à lui-seul 16 actions de formation en 2016. Le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) du Loir-et-Cher et celui de l'Indre-et-Loire proposent une action de formation sociale chacun, comme les Maisons Familiales et Rurales (MFR) de Bourgueil et de Ste Geneviève. Le CFA Orléans Métropole (CFA de l'agglomération Orléanaise) propose quant à lui deux actions de formation.

Les formations sociales en apprentissage : 12 filières proposées

Les formations sociales sont diverses, tant en termes de diplômes, de niveaux de formation que de durées. Les diplômes du ministère de l'éducation nationale (CAP, BAC PRO, BP et BTS) côtoient les diplômes d'Etat (DE). Ces derniers sont souvent requis pour l'exercice de professions réglementées, notamment dans le champ de la santé, du social, de l'animation et du sport.

Ces formations peuvent être de **niveau V** (2 filières dont un CAP, 7 actions de formation), **niveau IV** (3 filières dont un BAC PRO, 6 actions de formation) ou de **niveau III** (7 filières dont deux BTS, 9 actions de formation). La durée de la formation varie de 12 à 36 mois, même si les formations en 24 mois (2 ans) sont les plus fréquentes (voir schéma page 1).

248 apprentis dans le domaine de l'action sociale en 2016

Près des 3/4 des apprenants du secteur social sont concentrés dans 3 filières :

- 37% suivent une formation au CAP Petite enfance, sur 2 ans (soit 91 apprentis), de niveau V ;
- Près de 21% sont formés au diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur, de niveau IV ;
- 16% se forment au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, de niveau III.

17% des apprentis sont en BTS, soit Services et prestations du secteur sanitaire et social, soit Economie sociale et familiale.

Dans une logique de parcours, le jeune apprenti peut être amené à changer de statut s'il décide de poursuivre ses études en lycée professionnel. Par ailleurs, le champ du social étant proche de celui du sanitaire, un jeune titulaire d'un CAP Petite enfance peut continuer sa formation avec un Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne ou un diplôme d'Etat d'aide-soignant par exemple.

Nota Bene : aucun effectif n'est recensé sur deux formations : celle d'ETS (Educateur technique spécialisé) qui a été ouverte à la rentrée de 2016 et celle du BPJEPS « Animation sociale » proposée sur deux sites (en Indre-et-Loire et dans le Loiret).

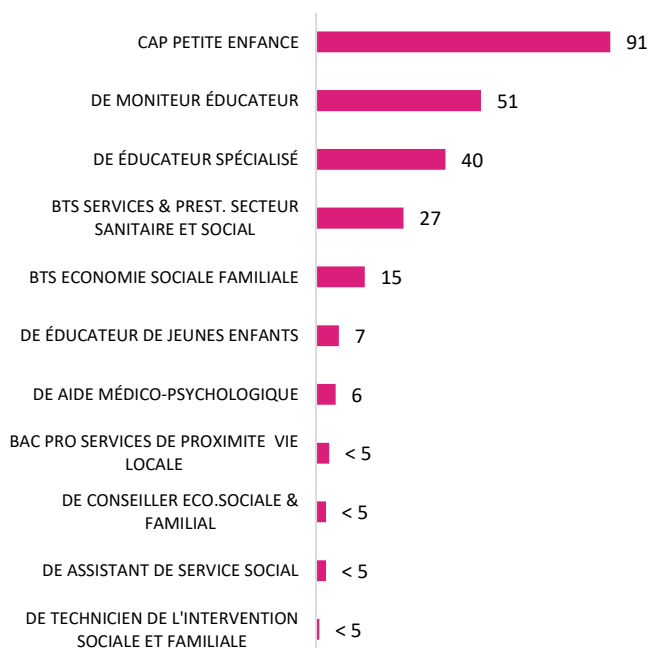
Création d'un CFA du social et médico-social

En 2012, un CFA du social et du médico-social est créé avec des unités de formation déjà existantes :

- Institut de travail social (ITS) de Tours
- Institut régional de formation sanitaire et sociale (IRFSS) de Tours
- Ecole régionale du travail social (ERTS) d'Olivet
- Maison familiale et rurale (MFR) de Tours-Val de Loire
- Maison familiale et rurale d'Azay-le-Rideau

Filières de formation :	Actions
CAP PETITE ENFANCE	4
DE AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE	3
DE MONITEUR ÉDUCATEUR	4
DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE	1
BAC PRO SERVICES DE PROXIMITÉ VIE LOCALE	1
BPJEPS ANIMATION SOCIALE	2
DE ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	3
DE ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ	1
DE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	1
DE CONSEILLER ECO.SOCIALE & FAMILIAL	1
DE ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	1
BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE	1
BTS SERVICES & PREST. SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	1

Les formations sociales par apprentissage : nombre d'apprentis par filière à la rentrée 2016



CARACTERISTIQUES DES APPRENTIS ET DES FORMATIONS SOCIALES

38% des apprentis suivent une formation sociale de niveau III en 2016

97 apprenants sont inscrits dans les deux filières de niveau V, soit 39% des apprentis du champ social. Ils sont majoritairement formés au CAP Petite enfance.

23% des apprentis suivent une formation sociale de niveau IV, soit 56 jeunes.

95 jeunes suivent l'une des sept filières de formation de niveau III en 2016, soit 38% des apprentis. Dans le domaine de l'action sociale, ce niveau est celui qui regroupe le plus grand nombre de filières. Le DEES (DE d'éducateur spécialisé) et le BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) totalisent à eux deux 70% des apprentis de niveau III.

Par ailleurs, en comparaison de l'ensemble des apprentis toute filière confondue de la région, le champ du social se distingue par une prépondérance du niveau III (+16 points), alors que les niveaux IV et V sont moins représentés : respectivement -5 pts et -10 pts.

Progression du nombre d'apprentis uniquement dans les formations sociales de niveau V

Globalement, les apprenants sont moins nombreux à suivre une formation sociale en apprentissage en 2016 qu'en 2012 : leur nombre est passé de 267 à 248, soit une diminution de 7%. Cette baisse est cependant moins marquée que celle observée pour l'ensemble des domaines de formation (-12,6%) entre 2012 et 2016.¹

Seules les formations sociales de niveau V progressent (23 apprentis supplémentaires, +15%). Les deux filières de ce niveau enregistrent une hausse du nombre d'apprentis entre 2012 et 2016 (CAP Petite enfance et D.E. AMP).

A l'inverse, les effectifs diminuent de 14% dans les filières du niveau IV. Cela provient essentiellement de la baisse du nombre d'apprentis dans le BAC PRO Services de proximité vie locale (- 11 apprenants).

La plus forte baisse est observée dans les formations sociales de niveau III (- 19%). Si les effectifs progressent dans les deux BTS (ESF et SP3S), en revanche ils diminuent fortement dans les diplômes d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) et d'éducateur spécialisé (DEES).

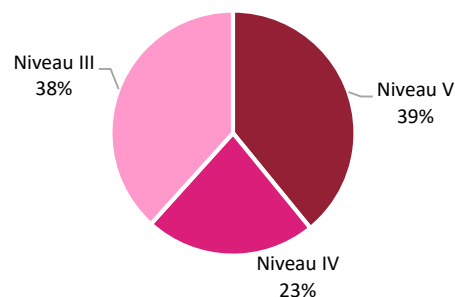
42% des apprentis sont des entrants en 1^{ère} année de formation

Parmi les 248 apprentis qui suivent une formation sociale à la rentrée 2016, 42% sont des entrants en formation, inscrits en 1^{ère} année (45% pour l'ensemble des apprentis de la région).

Dans quelques filières, les entrants en 1^{ère} année sont même majoritaires parmi l'ensemble des inscrits, comme dans le D.E. d'éducateur de jeunes enfants, le BTS Services et prestations du secteur sanitaire et social ou bien encore le D.E. Moniteur-éducateur.

Les entrants en 1^{ère} année sont également nombreux en CAP petite enfance (40 apprentis sur les 91 inscrits), ou en BTS Economie sociale et familiale (6 apprentis sur les 15 inscrits).

Les apprentis par niveau (%)



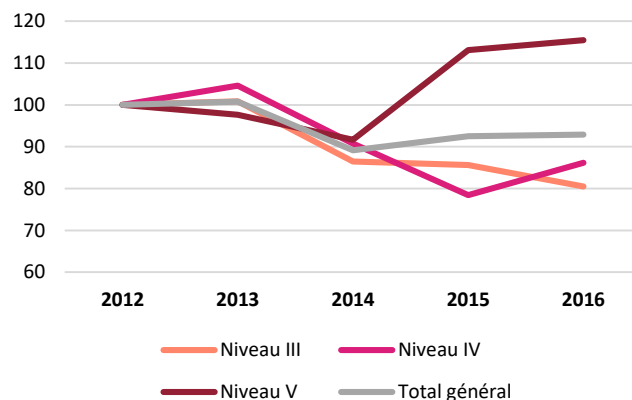
Les niveaux de formation :

Niveau V : premier niveau de qualification professionnelle (CAP, MC ...)

Niveau IV : équivalent baccalauréat (Bac Pro, D.E., BPJEPS ...)

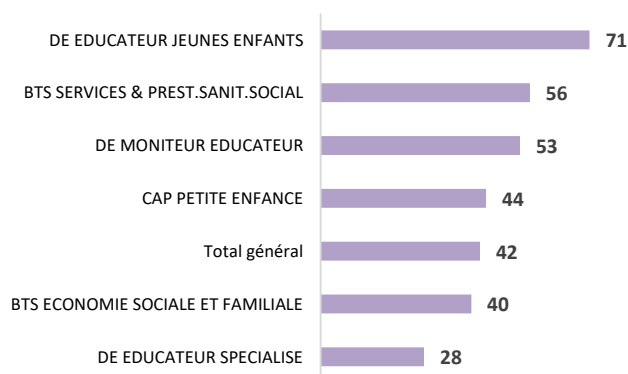
Niveau III : équivalent BAC + 2 années d'études supérieures (BTS, D.E. ...)

Evolution du nombre d'apprentis par niveau de formation (%) Base 100 = 2012



A partir de septembre 2016, le D.E AMP est remplacé par le Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social option Accompagnement de la vie en structure collective. De fait, il n'y a pas eu de nouvelles entrées en 2016 (uniquement des effectifs inscrits en 2^{ème} année qui finissent leur parcours).

% d'entrants dans la filière en 2016 (filières > 5 apprentis)



CARACTERISTIQUES DES APPRENTIS ET DES FORMATIONS SOCIALES

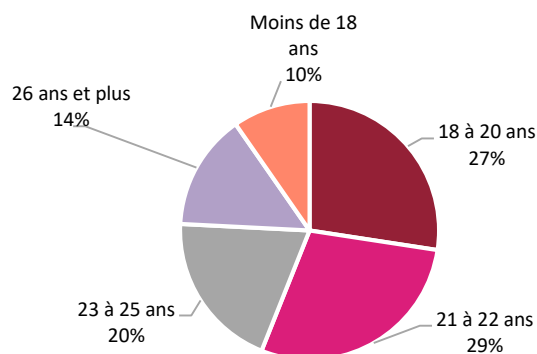
L'âge moyen des apprentis est de 21,6 ans

La moyenne d'âge des apprentis dans les formations sociales est de 22 ans en 2016 (19 ans en moyenne pour l'ensemble des apprentis). Bien entendu, cette moyenne varie selon le niveau de la formation suivie : 19 ans pour le niveau V (18 ans en moyenne), 23 ans pour le niveau IV (20 ans en moyenne) et 23 ans pour le niveau III (21 ans en moyenne).

Dans les formations sociales, seuls 10% des apprentis ont moins de 18 ans. Ces jeunes âgés de 16 ou 17 ans se forment au CAP Petite enfance. Les plus de 26 ans ne représentent que 14% des apprenants. Ils se concentrent principalement dans deux filières de niveau III (D.E. d'éducateur de jeunes enfants et D.E. d'éducateur spécialisé). Les trois quarts des apprentis sont âgés de 18 à 25 ans.

Nota Bene : l'apprentissage est destiné à tout jeune âgé de 15 à 25 ans, d'où l'âge moyen des apprentis dans les différentes formations qui n'excède pas 25 ans. Certaines dispositions réglementaires avaient élargi l'accès jusqu'à 30 ans sous certaines conditions (exemple : conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage conduisant à un niveau de diplôme supérieur).

Les apprentis par tranche d'âge (%)



Le gouvernement a lancé une expérimentation à laquelle participent sept régions métropolitaines, dont la région Centre-Val de Loire : à partir du 1er janvier 2017 et ce jusqu'à fin 2019, la limite d'âge est relevée à 30 ans sans condition particulière.

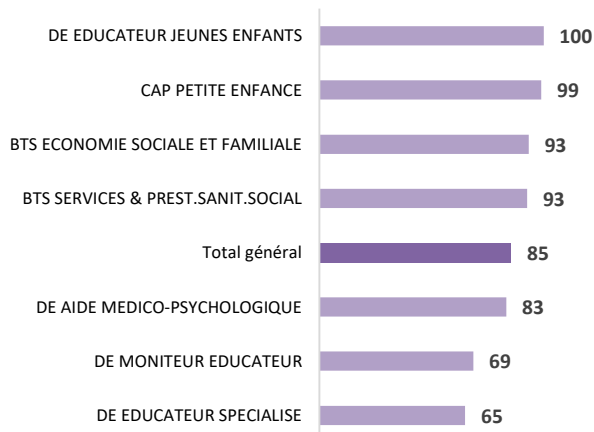
Des formations sociales très féminisées

Au global, 85% des apprentis du champ social sont des filles. A titre de comparaison, les filles sont généralement moins représentées que les garçons dans les formations en apprentissage, leur part atteignant 34% en 2016 en région, tous domaines confondus.

Toutes les formations sociales comptent plus de 80% de filles, à l'exception des diplômes d'Etat de moniteur-éducateur et d'éducateur spécialisé, où les garçons représentent plus de 3 formés sur 10.

Cette forte représentation des filles dans les formations sociales se retrouve au niveau de l'emploi. D'après les chiffres du tableau de bord des secteurs d'activité de la santé humaine et de l'action sociale¹, plus de 80% des salariés travaillant dans ces domaines sont des femmes.

% de filles dans la filière en 2016 (filières > 5)

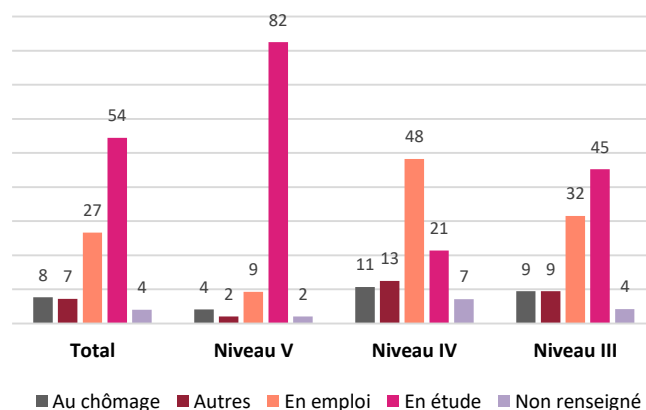


La situation du jeune avant le contrat d'apprentissage

Avant d'entrer en apprentissage dans une formation sociale, les jeunes ont pu se trouver dans des situations diverses. La plus fréquente est d'être en étude (54% des apprentis). Parmi ces jeunes en étude, 35% étaient déjà dans une formation professionnelle (apprentis ou voie scolaire), dans un CAP, un BAC PRO ou un BTS par exemple. Un tiers était en collège, principalement en classe de 3^{ème} et 19% étaient lycéens dans la voie générale et technologique.

Autre situation qui concerne plus du tiers des apprentis : la vie active. En effet, 27% étaient en emploi avant de suivre une formation sociale en apprentissage, et 8% au chômage.

Situation antérieure au contrat d'apprentissage (%)



¹ Tableau de bord 2017 – ORFE/GIP ALFA CENTRE

CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES APPRENTIS

Les apprentis sont des salariés à part entière dans la structure d'accueil, avec un contrat de travail qui peut être rompu au cours des 45 premiers jours, 5 semaines de congés payés, une visite médicale d'embauche ...

Mesures et aides financières proposées à l'employeur pour l'embauche d'un apprenti : aide forfaitaire aux TPE (- 11 salariés) pour jeune apprenti de moins de 18 ans, prime apprentissage, aide au recrutement d'un 1^{er} apprenti ou d'un apprenti supplémentaire, exonération de charges sociales, crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage ...

L'administration publique générale : 1^{er} secteur employeur des apprentis du champ social

Dans le champ social, 8 apprentis sur 10 sont concentrés dans 3 secteurs d'activité : l'administration publique (dont les communes), l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement.

L'enseignement et les activités pour la santé humaine regroupent chacun 6% des apprentis en formations sociales en 2016.

Les principales activités (1^{er} secteur détaillé) des structures d'accueil des apprentis des formations sociales relèvent presque exclusivement de l'hébergement social ou médicalisé pour des publics particuliers, des activités hospitalières ou de l'enseignement. L'administration publique générale est l'activité principale la plus fréquente, recrutant 36% des apprentis.

Principales activités détaillées des employeurs :

- Administration publique générale (89 apprentis)
- Hébergement social pour enfants en difficulté (23)
- Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux (18)
- Hébergement médicalisé pour enfants handicapés (13)
- Activités hospitalières (11)

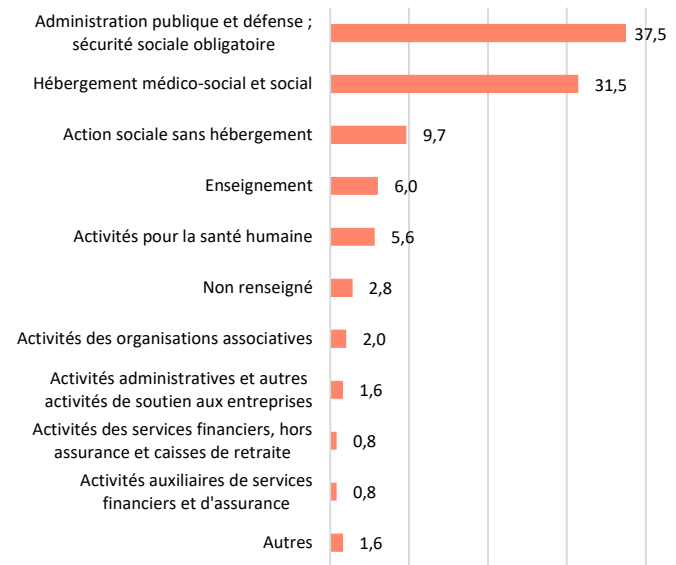
Les apprentis en CAP Petite enfance ou en DEME (Moniteur Educateur) sont concentrés dans une activité principale (administration publique pour l'un, hébergement médico-social et social pour l'autre). En revanche ceux qui suivent un BTS Economie sociale et familiale sont répartis dans un panel plus large d'activités : action sociale, administration publique, activités des services financiers, enseignement, hébergement médico-social et social, activités de poste, ...

Des structures de taille variable

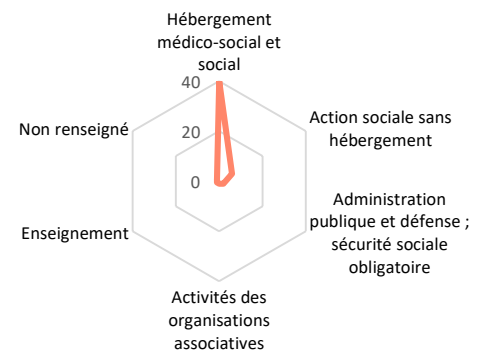
Les apprentis dans les formations sociales sont répartis dans des structures d'accueil de taille très variable : 15% travaillent dans une très petite structure (moins de 10 salariés) alors que 11% sont employés dans une grande structure de plus de 2 000 salariés.

Globalement, les employeurs de 10 à 49 salariés regroupent plus d'un quart des apprentis. Les structures de taille intermédiaire (50 à 499 salariés) emploient quant à elles 35% des apprentis.

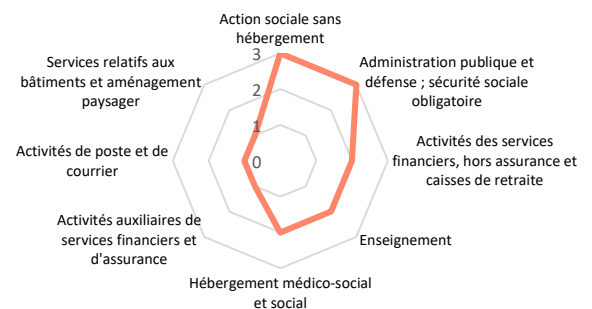
Entreprises d'accueil : répartition des apprentis selon le secteur d'activité (A38) en %



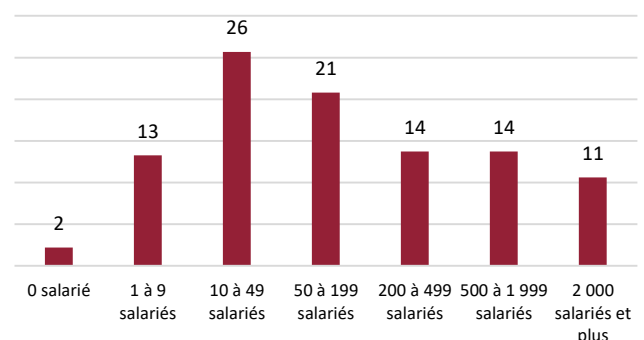
Répartition des apprentis Moniteur éducateur par activité détaillée des employeurs



Répartition des apprentis en BTS économie sociale et familiale par activité détaillée des employeurs



Répartition des apprentis du champ social selon la tranche d'effectifs de l'employeur (%)



LIEUX DE RESIDENCE, DE FORMATION ET DE TRAVAIL

A l'heure où des pistes sont recherchées au niveau national pour développer la mobilité européenne des apprentis, intéressons-nous à la mobilité des apprentis du champ social entre les lieux de résidence (jeune), de formation (CFA) et de travail (l'employeur).

Des apprentis domiciliés en région Centre-Val de Loire

Parmi les 248 apprentis du domaine social, une large majorité réside en région Centre-Val de Loire : 21% sont domiciliés en Eure-et-Loir, 21% en Indre-et-Loire, 18% dans le Loiret, 16% dans le Loir-et-Cher, 6% dans le Cher et 2% dans l'Indre. Au global, 83% des apprentis des formations sociales résident en région, contre 89% de l'ensemble des apprentis.

17% des jeunes résident dans un département limitrophe de la région : 3% dans le Maine-et-Loire, 2% dans la Sarthe, l'Orne, la Vienne et l'Yonne. D'autre enfin (3%) viennent de départements plus éloignés comme la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine, l'Oise ...

Un lieu de formation parfois éloigné du domicile

Les CFA dispensant des formations sociales sont concentrés principalement en Indre-et-Loire (39%), le Loiret (23%) et l'Eure-et-Loir (20%). En comparaison de l'ensemble des formations en apprentissage, le champ social se distingue par un éloignement plus marqué entre le domicile et le CFA : 21% résident à plus de 100 km du lieu de formation, contre 13% pour tous les domaines, soit 8 points de plus. La distance entre le domicile de l'apprenti et le CFA est parfois importante : pour 6 jeunes sur 10, elle est supérieure à 25 km.

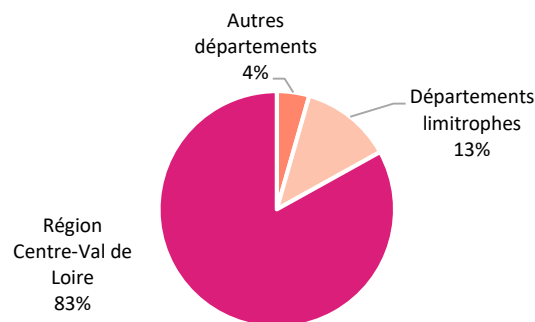
Deux filières sont particulièrement attractives pour les apprentis d'autres régions : le D.E. d'éducateur de jeunes enfants (71% de résidents hors région) et le D.E. de conseiller en économie sociale et familiale (67%).

Un maître d'apprentissage plus près de chez soi

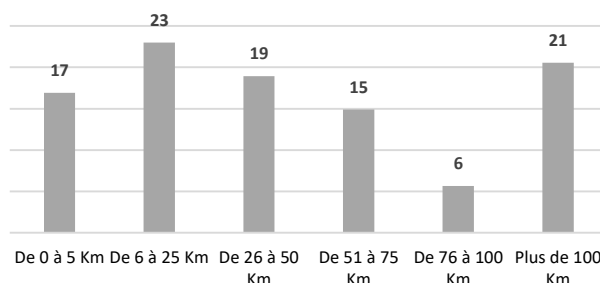
Si le lieu de formation est parfois éloigné du lieu de domicile du jeune, on observe en revanche une plus grande proximité géographique entre le domicile et l'entreprise d'accueil. Pour 7 apprentis sur 10, l'employeur est situé à moins de 25 km du lieu de résidence.

Les apprentis venant d'une autre région travaillent, dans 9 cas sur 10, dans leur département de résidence. Une cinquantaine de jeunes habite à plus de 100 kilomètres de leur structure d'accueil : la moitié réside en région Centre, l'autre moitié en dehors de la région.

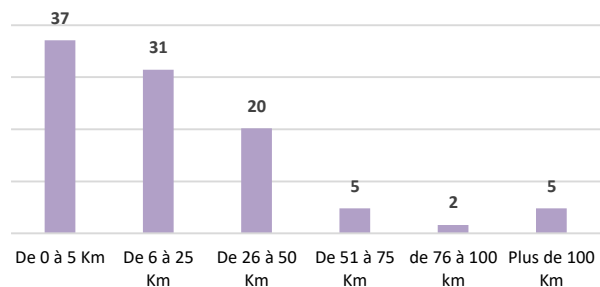
Lieu de résidence des apprentis (%)



Répartition des apprentis selon la distance entre leur domicile et le CFA (%)



Répartition des apprentis selon la distance entre leur domicile et leur employeur (%)



Même département entre résidence et CFA

164 apprentis (66%) dont :



Même département pour les 3 lieux : 153 apprentis (62%)

Entreprise dans un autre département que résidence et CFA : 11 apprentis (4%)

Département différent entre résidence et CFA :

84 apprentis (34%) dont :



Département différent pour les 3 lieux : 10 apprentis 4% (dont 7 apprentis résidant dans une autre région)

Même département pour CFA et entreprise : 10 apprentis (4%)

Même département pour résidence et entreprise : 64 apprentis (26%)

Lien avec le département de résidence du jeune, celui du lieu de formation (CFA) et celui de l'employeur (entreprise)

Guide de lecture : parmi les 248 apprentis du champ social, 164 (66%) résident dans le même département que celui du CFA. 153 apprentis résident, se forment et travaillent dans le même département (62% des jeunes).



GIP Alfa Centre-Val de Loire
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.24.15.40

✉ : oriom@alfacentre.org